

Séance du Conseil communal du 16 novembre 2022

Convocation et annonce du 10 novembre 2022

Présents : ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Eric (DP), ZHU Dali (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), THIERIE Geoffrey (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., SCHILTZ Nadine, rédactrice du rapport.

Excusé : SCHMITZ Jean-Pierre (CSV)

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) salue les citoyens et signale que, pour des raisons d'urgence, un point doit être ajouté à l'ordre du jour. Il s'agit d'un point à traiter à huis clos.

1. Point supplémentaire – discussion interne

Huis clos

2. Présentation et approbation du plan de gestion forestier 2023

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) cède la parole à Gil JACQUEMOTH, garde-forestier de la commune de Contern, pour qu'il présente le plan de gestion forestier 2023. Au cours de sa présentation, il détaille la gestion des forêts et différents projets relatifs à la protection de la nature déjà mis en œuvre ou qui doivent encore l'être.

En ce qui concerne la protection de la nature, Gil JACQUEMOTH évoque le projet dans la forêt « Wald ». De petits barrages y ont été érigés pour retenir l'eau et lutter ainsi contre la sécheresse des mois d'été. Gil JACQUEMOTH présente ensuite un nouveau projet dans la forêt « Roudebësch ». Le but ici est d'apporter de la structure et de la diversité en lisière de forêt. Deux fois par an, un berger transhumant traverse la commune de Contern avec son troupeau de moutons afin de tondre les prairies naturellement. Un nouveau projet devrait concerner prochainement l'ancienne décharge. On veut y installer un amas de pierre pour attirer des animaux aimant la chaleur (par ex. des lézards). Dans un autre projet au « Wald », l'aménagement de mares a permis de créer de nouveaux habitats pour les sonneurs à ventre jaune.

En ce qui concerne la gestion des forêts, des arbres ont été abattus dans la forêt de Pleitrang et près du château d'eau de Contern et transformés en bois de chauffage. Bon nombre d'arbres indigènes sont fortement endommagés, notamment dans les hêtraies, victimes de la sécheresse des longues canicules estivales qui se sont enchaînées au fil des années. Ces arbres représentent un danger pour la sécurité notamment à cause des chutes de branches le long des routes. Dans la région forestière « Am Wald », les haies de thuyas seront abattues. Ces haies non indigènes seront ensuite transformées en copeaux de bois.

Le garde-forestier s'est dit ravi de l'achat d'une nouvelle camionnette, de l'échelle télescopique et de la remorque. Il aimerait acquérir une nouvelle machine l'an prochain pour remplacer un travail laborieux qui demande beaucoup de force et de temps. L'entretien et la maintenance du parcours de fitness, du réseau de chemins forestiers et des bancs font aussi partie de ses attributions. Le garde-forestier informe que de nouveaux bancs en bois ont déjà été commandés afin de remplacer ceux existants durant le printemps.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, demande auprès de qui les bancs ont été commandés. Gil JACQUEMOTH répond que la commande a été passée auprès de l'association luxembourgeoise d'aide aux personnes handicapées A.P.E.M.H.

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) veut savoir si la commande de bois a augmenté cette année. Gil JACQUEMOTH, garde-forestier, répond que les commandes et livraisons de bois sont

restées identiques aux volumes des années précédentes. Il ne lui serait pas possible de produire et livrer davantage car il souhaite conserver une certaine qualité de bois de chauffage.

L'échevin Fernand SCHILTZ (LSAP) demande si le garde-forestier a déjà reçu de la direction des informations ou même des directives sur de nouvelles essences d'arbres à privilégier à l'avenir en raison d'une meilleure résistance au climat plus sec et plus chaud. Le garde-forestier Gil JACQUEMOTH mentionne un nouveau logiciel belge de son administration qui détermine l'essence d'arbre adaptée à chaque site sur la base de cartes des sols qui se chevauchent. Le logiciel a toutefois pour inconvénient de ne pas privilégier les essences locales, ce qui ne peut donc pas être autorisé. Il explique que les chênes résistent mieux aux périodes de sécheresse que les hêtres indigènes.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le plan de gestion forestier pour l'année 2023, avec des dépenses de 280 000 € et des recettes de 50 790 €.

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) remercie le garde-forestier Gil JACQUEMOTH pour sa bonne collaboration.

3. PAP Leessen 3 à Contern – approbation de la convention d'exécution et du projet d'exécution

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) explique que la convention d'exécution et le projet d'exécution du PAP Leessen 3 à Contern ont été rejetés par le ministère de l'Intérieur au motif d'une période d'annulation trop courte. Par conséquent, l'architecte Tom Schmit les a reformulés conformément à la proposition d'amélioration du juriste du ministère de l'Intérieur.

Le conseil communal décide à l'unanimité de retirer le point de l'ordre du jour et de le reporter à une prochaine séance afin de vérifier plus précisément une question relative à la conservation du noyer dans cette zone.

4. Approbation d'une division de terrain à Oetrange – rue de Moutfort

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) explique qu'un terrain situé rue de Moutfort à Oetrange sera divisé pour créer plusieurs terrains à bâtir.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver cette division de terrain à Oetrange.

5. Approbation d'un avenant à la convention du Pacte Logement 2.0

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) présente l'avenant destiné à prolonger la convention du Pacte Logement 2.0.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng), conseiller communal, demande l'identité du conseiller logement actuel. La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) et l'échevin Tom JUNGBLUT (CSV) répondent que Monsieur Andy ANEN de la société MC Luxembourg assume actuellement cette fonction.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver un avenant relatif à la convention du Pacte Logement 2.0.

6. Approbation d'un acte – bail emphytéotique à Contern

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) présente un acte relatif à la vente d'une maison unifamiliale dans le projet de construction de logements abordables PAP Contern Sud à Contern.

Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng) demande s'il est possible d'obtenir une statistique anonymisée sur le nombre de candidatures et sur les critères remplis ou non remplis.

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) lui assure que ce n'est pas un problème et qu'on transmettra la demande à MC Luxembourg.

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'acte de bail emphytéotique à Contern.

7. Approbation d'un acte – bail emphytéotique à Contern

Dali ZHU (DP) quitte la salle.

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) présente un autre acte relatif à la vente d'une maison unifamiliale dans le projet de construction de logements abordables PAP Contern Sud à Contern.

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'acte de bail emphytéotique à Contern.

8. Approbation des devis ASTA 2023 – programme de voiries rurales

L'échevin Tom JUNGBLUT (CSV) présente des devis pour la remise en état des voiries rurales situées « Im Seilsack » à Contern et « Op der Haart » à Moutfort.

Dali ZHU (DP) rentre dans la salle.

Le conseil communal approuve à l'unanimité les devis du programme de voiries rurales de l'ASTA pour 2023.

9. Approbation du budget rectifié 2022 et du budget 2023 de l'Office social leweschte Syrdall

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) salue Philo GUENTHER-MARX, la nouvelle présidente de l'Office social « leweschte Syrdall », et lui donne la parole pour qu'elle présente le budget pour 2023.

Philo GUENTHER-MARX constate que le budget 2023 ne présente que peu de changements par rapport aux années précédentes. Il faut acheter quelques nouvelles pièces de mobilier en raison de l'emménagement dans l'ancien bâtiment de la poste (plus grand que le bâtiment actuel) à Oetrange en février 2023. Il faut aussi absolument adapter l'effectif en raison de la croissance démographique de la commune. Le montant de la commune de Contern s'élève à 28,4 %. Ce montant est à mettre en parallèle approximativement avec le versement des salaires. Madame GUENTHER-MARX décrit brièvement les différents postes de ses collaborateurs. Pour l'instant, la banque alimentaire exploitée ouvre deux fois par semaine. Mais la volonté est d'ajouter un troisième jour d'ouverture l'an prochain. Toutefois, la ruée redoutée en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie n'a pas eu lieu jusqu'à présent. On a constaté que de plus en plus de demandes émanent des classes moyennes et que les personnes attendent généralement longtemps, voire même souvent trop longtemps, avant de demander de l'aide. Les derniers chiffres révèlent qu'une famille avec un enfant a besoin d'un revenu mensuel de 3600 € pour vivre dignement au Luxembourg. L'Office social encadre chaque année 130 à 150 clients, soit environ 30 familles.

L'échevin Fernand SCHILTZ (LSAP) explique que l'équipe en charge du climat envisage d'élaborer un flyer sur le thème des mesures d'économie d'énergie que l'Office social pourrait distribuer à chaque citoyen qui pousse sa porte. Philo GUENTHER-MARX soutient cette idée.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié 2022 et le budget 2023 de l'Office social leweschte Syrdall.

10. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes 2019 et 2020 de l'Office social leweschte Syrdall

Le conseil communal approuve à l'unanimité les bilans et comptes de profits et pertes 2019 et 2020 de l'Office social leweschte Syrdall.

11. Approbation de recettes

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les recettes à hauteur de 1 862 489,31 € pour l'année 2022.

12. Informations et questions des conseillers communaux

La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) propose les dates suivantes pour les séances du conseil communal de 2023 : le 7 février, le 15 mars, le 26 mars et le 24 avril, à 17h00 chaque fois. Du 2 au 4 décembre, elle convie l'assemblée à l'afterwork, au marché de Noël avec la visite de St-Nicolas et à l'exposition ContArt dans le parc de Moutfort.

La conseillère communale Laurence WOLTER (Déi Gréng) fait savoir que l'éclairage public de la rue « am Daerchen » fonctionne 24 h/24 depuis trois jours. La bourgmestre Marion ZOVILÉ-BRAQUET (CSV) explique que c'est probablement dû à la maintenance récente. L'information est transmise immédiatement au service technique afin de résoudre le problème.

L'échevin Fernand SCHILTZ (LSAP) évoque l'assemblée du comité SIAS du 27 octobre. L'effectif a été étoffé et le syndicat SIAS a été sollicité pour participer à l'Observatoire de l'environnement. Le ministère a en outre approuvé deux nouveaux projets : « Pollinisation en zone habitée » et « Pollinisation dans la vigne ». Le 4 mars 2023, une fête pour les 20 ans d'existence de la station biologique sera organisée dans le cadre de la journée de l'arbre du SIAS à Manternach. Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité. L'échevin Fernand SCHILTZ (LSAP) survole ensuite la situation de l'école de musique régionale. Le nouveau directeur a été présenté. L'école de musique régionale affiche une belle croissance : lors de la rentrée, un millier d'élèves supplémentaires ont été inscrits. Contern est stable avec 4605 minutes. L'échevin annonce encore quelques dates intéressantes où on pourra écouter les élèves : notamment le 26 novembre sur le marché de l'Avent et le 3 décembre sur le marché de Noël. On souhaite désormais aussi lancer un projet pilote avec des cours en français.

Dali ZHU (DP) quitte la séance.

L'échevin Fernand SCHILTZ (LSAP) rappelle le « Repair Café » qui se tiendra le 26 novembre de 9h00 à 13h00 au centre culturel de Moutfort. L'équipe Fairtrade fournira café et croissants gratuitement aux visiteurs.

L'échevin Tom JUNGBLUT (CSV) convie l'assemblée à la journée de l'arbre qui aura lieu le samedi 19 novembre. Il remercie d'ores et déjà « Gaart an Heem » pour la distribution de chocolat chaud et de vin chaud.

Le conseiller communal Geoffrey THIERIE (LSAP) parle brièvement de l'assemblée du comité du SICEC du 16 novembre où il a été question entre autres du projet d'agrandissement et de rénovation du crématorium.

Le conseiller communal Jean-Jacques ARRENSDORFF (Déi Gréng) demande la rectification d'une déclaration de Tom Schmit (architecte) dans le procès-verbal de la séance du conseil communal du 15 juin 2022.